



Conseil d'administration du mercredi 6 novembre 2019

via GoToMeeting (programme de réunion par internet)

Présents :

- Membres du CA : Christian Henrotte, Daniel Halleux, Laurent Wery, Philippe Gonze, Renaud Barreau, Stéphane Detienne

- Personne mandatée : Frédéric Bielik

- Invité : Pierre Heldenbergh

Début : vers 19h45-20h (quelques soucis de code connexion GoToMeeting)

1. Approbation du PV précédent

Pour le point 2, un amendement est proposé et adopté à l'unanimité :

« Le CA rappelle que nos règlements précisent bien que pour pouvoir participer aux compétitions FEFB, les joueurs doivent être affiliés à notre fédération. »

Nous complétons par :

« Ceci est valable pour les Intercercles francophones. D'après nos règlements, une dérogation est en place pour :

- Les rapides FEFB : tout joueur affilié FRBE ou FIDE peut participer mais seuls les membres FEFB peuvent prétendre aux titres
- Les individuels francophones : le groupe 1 (Elite ou groupe A) est réservé aux seuls membres FEFB ; le groupe 2 est ouvert à tout joueur affilié FRBE ou FIDE »

2. Dernières informations sur l'AG FRBE du 9 novembre prochain

Le système de vote électronique est remis en question par de nombreux membres et administrateurs. Ce système pourrait donc ne pas être validé pour l'AG du 9 novembre. L'AG pourrait décider de conserver le vote papier.

Par ailleurs, tous les clubs n'auraient pas reçu les QR codes...

Beaucoup de clubs francophones n'ont pas envoyé de procuration, mais les délais étaient très courts.

Laurent Wery et Stéphane Detienne se sont portés candidats pour rejoindre le CA de la FRBE. S'ils sont élus, il y aura dès lors 3 membres (et administrateurs) de la FEFB au sein du CA de notre fédération nationale, puisqu'ils rejoindraient Daniel Haleux. Il faut aussi ajouter Sergio Zamparo qui est, cette année, membre VSF et FEFB.

Les enjeux des francophones au sein du CA de la FRBE sont principalement :

- participer à remettre de l'ordre dans la trésorerie. Stéphane postulera au poste de trésorier.
- apporter un autre son de cloches sur les positions des francophones et mieux comprendre les attentes de nos homologues néerlandophones. Certaines

incompréhensions et tensions « communautaires » ont pu naître à cause d'une mauvaise communication. Daniel rappelle que de nombreux administrateurs néerlandophones s'impliquent pour faire vivre les échecs en Belgique et se passeraient bien de ces tensions « communautaires » que nous vivons ces derniers mois.

- permettre à un francophone d'occuper un des postes de vice-président.e, puisque Raymond Van Melsem ne peut plus prétendre à cette fonction depuis qu'il a rejoint la fédération néerlandophone ainsi que son club.

Le CA de la FEFB rappelle aussi l'importance du travail réalisé par Daniel Haleux au sein de la FRBE et l'encourage à rester administrateur.

Toutefois la question d'un budget prévisionnel 2020 largement déficitaire pose toujours énormément de questions, et s'il était voté sans modifications, cela pourrait remettre en cause les candidatures de Daniel – qui s'est fermement opposé à cette proposition du CA de la FRBE -, de Stéphane et de Laurent.

En ce qui concerne la création d'une fédération bruxelloise, le CA a parcouru avec intérêt la note très détaillée rédigée par Etienne Cornil du CREB à propos de l'historique de ce dossier. Le CA propose de relayer ce dossier sur le site internet de la fédération francophone.

3. Dates des compétitions non encore fixées au CDA précédent

Confirmation des dates pour les Inter-Clubs francophones :

- Ronde 1, le 26 avril à l'échiquier Mosan – Amay
- Ronde 2, le 17 mai à la Bourlette – Anderlues
- Ronde 3, le 21 juin à Namur Echecs
- Ronde 4, le 28 juin au CRELEL - Liège

Championnat rapide FEFB :

- le 20 septembre au CREB - Bruxelles

Championnat individuel FEFB :

- du 20 mai au 24 mai (congé de l'Ascension) à Braine Echecs – Braine l'Alleud

Pour les JEF :

Laurent, as-tu les dates exactes pour les JEF lorsque deux journées étaient encore proposées ?

- Etape 1, le 25 ou le 26 janvier – au CRELEL - Liège
- Etape 2, le 21 ou le 22 mars – au Hainaut Chess Club – Masnuy-Saint-Jean
- Etape 3, le 2 ou 3 mai – à l'Echiquier de la Haute Senne – Soignies
- Etape 4, le 30 ou 31 mai – à la Bourlette - Anderlues
- Etape 5, le 27 juin – [pas encore de candidature](#)
- Etape 6, au mois de septembre – à Braine Echecs – Braine l'Alleud
- Etape 7, au mois d'octobre – au Pion du Roi - Nivelles

- Etape 8, au mois de novembre – au Cercle d'échecs d'Anthisnes

4. Situation financière

Après quelques questions et précisions, le bilan et le compte de résultats 2018-2019 sont validés par le CA et seront proposés au vote de l'AG.

Le budget 2019-2020 est validé par le CA. Lui aussi sera proposé au vote de l'AG.(documents inclus dans l'ordre du jour de l'AG)

La vérification des comptes sera finalisée début de la semaine prochaine, et le rapport du vérificateur sera communiqué aux membres du CA.

En ce qui concerne la vente de notre portefeuille titres décidée lors du dernier CA, nous avons vendu nos SICAV pour 23.189 euros. Nous les avons achetés 2.000 euros moins chers.

En ce qui concerne les cotisations des différents clubs, 95% ont été payées...

Seuls 5 clubs n'ont pas encore versé leurs cotisations. Attention, ce non-paiement pourrait avoir des conséquences pour la participation aux compétitions FEFB et même FRBE...

5. Salon de l'éducation : le point par Frédéric Bielik

Les 21, 22 et 23 novembre nous aurons donc un stand au salon de l'éducation – Palais 5 à Bruxelles.

Frédéric Bielik, Frédéric Delva et François Pirson, nos trois chargés de missions finalisent la présentation et les différentes animations.

Notre stand sera plus grand que celui de l'année passée, et Frédéric animera un atelier le vendredi fin d'après-midi.

Nous disposons de 120 entrées gratuites pour pouvoir inviter des enseignants ou des formateurs échiquéens. Prendre contact avec Frédéric.

L'ensemble des frais pour la participation au salon est pris en charge par la subvention « Jeu d'échecs à l'école » de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

6. Modifications de nos statuts et du ROI

Christian nous présente les premières suggestions de modifications principalement du ROI (documents inclus dans l'ordre du jour de l'AG)

Le modification du code des sociétés n'implique pas de changements majeurs de statuts des asbl, mais bien la possibilité de mise en faillite, et surtout une plus grande responsabilité des administrateur.trice.s.

Il sera ainsi important de bien préciser dans les PV lorsqu'il y a vote si des administrateur.trice.s s'opposent à une décision, mais sont minorisé.e.s... Donc, celles et ceux qui ont voté contre une décision peuvent se désolidariser d'un vote et demander à ce que cela soit acté. Par exemple si le CA d'une fédération nationale vote à sa majorité un budget prévisionnel déficitaire...

7. Congrès des clubs et AG de la FEFB du samedi 23 novembre

L'invitation officielle doit être envoyée 15 jours avant l'AG.

Notre AG se déroulera dans les locaux de l'IATA à Namur.

En ce qui concerne le congrès des clubs, Frédéric proposera un texte d'invitation et quelques lignes d'explication sur le fonctionnement du Congrès et sa méthodologie (questions successives, fonctionnement par tables de 6 ou 7 personnes,...).

Les six grands axes proposés lors de ce congrès des clubs sont ceux déjà définis dans la note rédigée par Laurent et Frédéric :

- le financement
- les compétitions
- la communication
- la formation
- l'organisation
- Education / Culture / Loisir

En partant de la question « En 2025, comment voyez-vous la FEFB ? », l'objectif de ce congrès est aussi de nourrir le travail de la FEFB et de son CA pour les années à venir avec des axes proposés par nos membres.

8. Nouvelle arbitre C

Michèle D'Elia a terminé ses 2 stages d'arbitre et avait pleinement réussi son examen de mai. Le CA de la FEFB la nomme comme Arbitre C avec effet immédiat.

9. Subventions demandées par des clubs de la FEFB

Le CA répond à différentes demandes de subventions pour des tournois organisés en Belgique francophone. Il accorde :

- 200 euros au Hainaut Chess Club pour sa compétition de 1 jour en janvier 2019 ;
- 300 euros à la Bourlette d'Anderlues pour son Triathlon de janvier : 3 jours (et 3 compétitions Fide différentes) ;
- 400 euros à la Ligue du Brabant wallon pour son Open : 15 rondes dans plusieurs cercles différents.

10. Proposition de François Godart

Une première discussion s'entame sur la proposition de François mais en son absence (document inclu dans l'ordre du jour de l'AG).

La question de la formation de nos jeunes élites, des différences de niveaux, de la volonté ou non de certains jeunes de bénéficier de ces formations est abordée. Offrir la possibilité de financer la participation au CBJ est aussi évoqué.

Nous proposons que François puisse prendre un moment lors de l'AG pour évoquer sa proposition.

11. Ordre du jour de la prochaine AG FEFB (dans le désordre) du 23 novembre

Lieu : dans les locaux de l'IATA à Namur

- Accueil et enregistrement des présents avec le décompte des voix présentes
- Ouverture par le président

- Désignation des scrutateurs
- Approbation PV année précédente
- Proposition de nommer Claudio Piacentini comme membre d'honneur de la FEFB
- Finances - Trésorerie
 - o Bilan et résultats 2018-2019
 - o Rapport des vérificateurs aux comptes
 - o Votes sur l'approbation de ces comptes et sur la décharge aux administrateurs
 - o Budgets 2019-2020
 - o Vote sur le budget
- Modifications aux statuts et ROI
- Résultats de l'AG FRBE et impacts sur notre fonctionnement
- Position de la FEFB sur le projet d'une fédération bruxelloise
- Examen de la proposition de François Godart au niveau formation jeunes
- Résultats du congrès du matin et actions éventuelles
- Candidat.e.s administrateur.trice.s

12. Registre UBO

Les documents sont en ordre et la FEFB est en ordre.

Notre CA est terminé à 22 :48